

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE, TENUE LE 12 JANVIER 2026 À
19 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE
MONSIEUR STEVEN ALLAIN, MAIRE SUPPLÉANT.**

Les conseillers présents :

Madame Marie-Christie Gareau
Monsieur François Poirier
Madame Marie-Joe Henry
Madame Josée Miousse-Pratte

Est également présent :

Monsieur Jordan Charest, directeur général et greffier-trésorier

Sont absentes :

Madame Josiane Appleby, mairesse
Madame Caroline Bujold

.....
001-01-2026 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les conseillers présents à l'ouverture de la séance formant quorum, le président ouvre la séance à 19 h 30 et invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....
002-01-2026 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie-Christie Gareau
APPUYÉ PAR : Josée Miousse-Pratte
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que lu et demeure ouvert à toute modification.

.....
**003-01-2026 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8
DÉCEMBRE 2025**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 8 décembre 2025 et qu'ils renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie-Joe Henry
APPUYÉ PAR : François Poirier
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ADOPTER le procès-verbal du 8 décembre 2025.

.....
**004-01-2026 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 15 DÉCEMBRE 2025**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre et qu'ils renoncent à sa lecture ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Miousse-Pratte
APPUYÉ PAR : Marie-Joe Henry

et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ADOPTER le procès-verbal du 15 décembre 2025.

.....

005-01-2026 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises lors de la séance ordinaire antérieure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie-Christie Gareau

APPUYÉ PAR : Marie-Joe Henry

et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'APPROUVER la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 75 251,01 \$ pour décembre 2025. La directrice générale et greffière-trésorière adjointe est autorisée à procéder dans les limites de ces crédits.

.....

006-01-2026 PERMISSION DE VOIRIE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ATTENDU QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du ministère des Transports, pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à respecter les permis émis par le ministère des Transports et de la Mobilité durable;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à respecter les différentes normes en signalisation routière lors des travaux, en référence au Tome V – Signalisation routière;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis;

IL EST PROPOSÉ PAR : François Poirier

APPUYÉ PAR : Marie-Christie Gareau

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2026, et qu'elle autorise l'inspecteur municipal, Carl Cormier Miousse, à signer les permis.

.....

007-01-2026 VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES – MONTANT D'UN ANNEE 2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC de Bonaventure, un extrait de l'état des taxes, préparé par la greffière-trésorière adjointe, comprenant la liste des immeubles pour lesquels des personnes sont endettées pour les taxes municipales ou scolaires, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal*;

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Miousse-Pratte

APPUYÉ PAR : Marie-Joe Henry

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la greffière-trésorière adjointe, Christine Henry, transmette, avant le 16 janvier 2026, au bureau de la MRC de Bonaventure, l'extrait de l'état des taxes préparé par la greffière-trésorière adjointe, comprenant la liste des immeubles pour lesquels des personnes sont endettées pour les taxes municipales ou scolaires joint en annexe, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente;

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à chaque centre de services scolaire ou de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire où sont situés tels immeubles.

.....

008-01-2026

EMBAUCHE D'EMPLOYÉS POUR LA CANTINE DE LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT les besoins d'opération de la cantine de la patinoire municipale pour la saison hivernale 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie-Christie Gareau

APPUYÉ PAR : François Poirier

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Saint-Alphonse autorise l'engagement, à titre de personnel saisonnier, de Thomas Bernard, Magalie Desbiens et Majah Wyvekens, afin d'assurer l'opération de la cantine de la patinoire municipale les soirs et les fins de semaine, pour la saison hivernale 2026, selon les conditions en vigueur à la Municipalité.

.....

009-01-2026

FORMATION DE L'ASSOCIATION DES CAMPS DE JOUR DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alphonse souhaite soutenir le développement des compétences de son personnel en loisirs;

CONSIDÉRANT QUE Cynthia St-Onge, coordonnatrice aux loisirs, doit suivre des formations pertinentes à l'organisation et à la gestion des camps de jour;

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Miousse-Pratte

APPUYÉ PAR : François Poirier

et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER l'inscription de Cynthia St-Onge aux formations suivantes offertes par Association des camps de jour du Québec, au coût de 65 \$ chacune, plus les taxes applicables, soit :

- Index juridique démystifié en 10 questions ;
- Encadrement et développement de votre équipe de coordination ;

- De l'école au camp : comprendre la rupture de routine pour prévenir les crises ;
- La gestion des allergies alimentaires en camp : protocoles et procédures ;

QUE la dépense totale estimée de 260 \$, plus les taxes applicables, soit assumée par le budget de fonctionnement du service des loisirs.

.....

010-01-2026 AFFICHAGE DES POSTES – CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT la tenue du camp de jour de Saint-Alphonse pour la saison estivale à venir;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser l'affichage des postes nécessaires à l'opération du camp de jour et de la piscine;

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie-Christie Gareau
APPUYÉ PAR : Marie-Joe Henry
 et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER l'affichage des postes requis pour l'opération du camp de jour de Saint-Alphonse, soit les postes de coordonnatrice, animateur, accompagnateur, aide-animateur et personnel de piscine, pour la saison estivale à venir.

.....

011-01-2026 ADHÉSION À L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC (AQLP)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite soutenir le développement professionnel de sa coordonnatrice en loisirs afin d'assurer une gestion efficace et conforme des activités de loisir offertes à la population;

CONSIDÉRANT QUE l'Association québécoise du loisir public (AQLP) offre à ses membres des outils, formations, services de mentorat, occasions de réseautage et ressources adaptées à la réalité municipale;

CONSIDÉRANT QUE cette adhésion permettra à la coordonnatrice en loisirs de bénéficier d'un accompagnement professionnel et de bonnes pratiques reconnues dans le domaine du loisir public;

CONSIDÉRANT QUE le coût de l'adhésion annuelle est estimé à environ 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense est prévue au budget 2026 du service des loisirs;

IL EST PROPOSÉ PAR : François Poirier
APPUYÉ PAR : Marie-Christie Gareau
 et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité autorise l'adhésion de Mme Cynthia St-Onge, coordonnatrice en loisirs, à l'Association québécoise du loisir public (AQLP) pour l'année 2026;

QUE les frais d'adhésion de 350 \$ soient imputés au budget des loisirs 2026.

.....

012-01-2026 PROGRAMME D'AIDE A L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable a versé une compensation de 132 086,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024 (05065);

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : François Poirier

APPUYÉ PAR : Josée Miousse-Pratte

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse informe le ministère des Transports et de la Mobilité durable de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*.

.....

013-01-2026 EMPRUNT TEMPORAIRE TECQ 2024-2028

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a droit à une contribution gouvernementale dans le cadre de la TECQ 2024-2028 confirmée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a droit à une somme de 655 640 \$ plus une bonification de 65 564 \$ pour la TECQ 2024-2028;

ATTENDU QUE la Municipalité a dû utiliser ses fonds généraux pour effectuer les paiements de certains travaux;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt numéro 345-2024, au montant de 1 464 000 \$, est toujours en attente d'approbation au MAMH, cette somme est attendue et servira à rembourser en totalité le prêt contracté;

ATTENDU QUE Desjardins - Services aux entreprises a confirmé la possibilité d'accorder un nouveau prêt à la Municipalité pour combler le besoin de liquidité à court terme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie-Joe Henry

APPUYÉ PAR : Marie-Christie Gareau

et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER la Municipalité de Saint-Alphonse à contracter auprès du Mouvement Desjardins un emprunt à terme d'un montant maximal de 311 204 \$, lié à l'utilisation des fonds de la TECQ 2024-2028;

DE confirmer que la contribution gouvernementale prévue au programme TECQ 2024-2028 servira au remboursement intégral du prêt accordé;

D'AUTORISER Monsieur Jordan Charest, directeur général et greffier-trésorier, et Monsieur Steven Allain, maire suppléant, à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents requis à cet effet;

QUE la présente résolution, ainsi que la lettre confirmant la contribution du MAMH, soient transmises à Desjardins pour compléter le dossier de financement.

.....

014-01-2026 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue.

.....

015-01-2026 CLÔTURE

Il est proposé par la conseillère Marie-Christie Gareau résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la séance à 19 h 57.

Steve Allain,
Maire suppléant

Jordan Charest,
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Steven Allain, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

.....